

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération

Table des matières

1.	CADRE LEGAL	3
2.	ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS.....	3
2.1.	<i>Offre de certificats verts</i>	4
2.2.	<i>Demande de certificats verts (quota de CV)</i>	5
2.3.	<i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i>	6
2.4.	<i>Stock de certificats verts</i>	7
3.	CONCLUSION	8

Index graphiques

Graphique 1 :	Évolution trimestrielle du nombre de CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt	4
Graphique 2 :	Évolution trimestrielle du nombre de CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL	6
Graphique 3 :	Évolution Trimestrielle du stock de CV	7

Index tableaux

Tableau 1	Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en 2021	3
Tableau 2	Fournitures soumises et nombre de CV dus pour T3 2021	5

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts (ci-après « CV ») qui ont été réalisées pour le troisième trimestre 2021 (T3). Sur base de l'offre (CV arrivant sur le marché) et de la demande (CV annulés et retirés du marché) le stock de CV est établi au 30 septembre 2021.

TABEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN 2021

	Stock de départ	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Total 2021
CV octroyés - nouveau régime		380 047	329 089	472 994		1 182 130
CV octroyés - ancien régime		1 014 998	876 551	894 641		2 786 190
CV octroyés - Solwatt 10 ans		513 761	629 116	781 679		1 924 556
Nb total de CV octroyés		1 908 806	1 834 756	2 149 314		5 892 876
Retour marché CV mis en réserve 2015/2016		1 117 662	0	0		1 117 662
Nb total de CV arrivés sur le marché		3 026 468	1 834 756	2 149 314		7 010 538
CV restitués pour le quota		1 936 634	1 627 523	1 647 877		5 212 034
CV achetés par le GRTL		424 636	502 044	598 626		1 525 306
CV périmés		1 549	1 683	2 822		6 054
Nb total de CV retirés du marché		2 362 819	2 131 250	2 249 325		6 743 394
Stock de CV	5 655 762	6 319 411	6 022 917	5 922 906		5 922 906

2.1. Offre de certificats verts

Au troisième trimestre 2021 (T3), seuls les CV octroyés aux installations de production d'électricité verte constitue l'offre de CV. Pour le trimestre en question, on comptabilise au total 2.149.314 CV octroyés aux producteurs Solwatt et Non Solwatt.

SOLWATT

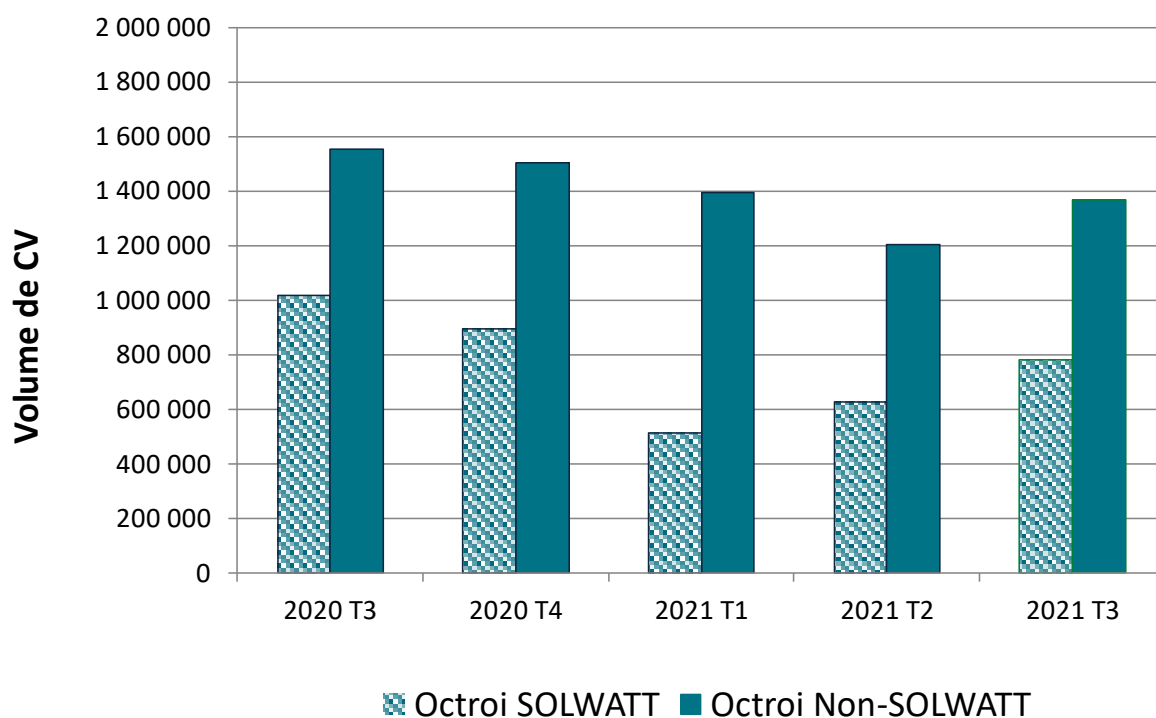
Les producteurs Solwatt ont transmis près de 50.550 relevés. Sur base de ces relevés, 781.679 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes de CV (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

NON-SOLWATT

Les producteurs Non-Solwatt ont transmis, quant à eux, près de 1.884 relevés. Sur base de ces relevés, 1.367.635 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs.

Le graphique 1 illustre l'évolution du nombre de CV octroyés aux producteurs Solwatt et Non-Solwatt sur la période des cinq derniers trimestres.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT



2.2. Demande de certificats verts (quota de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Au cours du troisième trimestre 2021, 1.647.887 CV ont été effectivement annulés et donc retirés du marché (cf. tableau 1 ci-avant).

Le tableau 2 ci-dessous montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota de CV pour le troisième trimestre 2021, telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler. Les transactions d'annulations de CV pour le trimestre en question seront enregistrées durant les trimestres suivants.

Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par ce décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Pour le troisième trimestre 2021, le quota nominal de CV est de 1.747.819. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals en accord de branche, le nombre de CV réellement restitués est de 1.317.015.

TABLEAU 2 FOURNITURES SOUMISES ET NOMBRE DE CV DUS POUR T3 2021

	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Total
Fournitures soumises	5 529 377	4 709 471	4 498 890		14 737 738
Quota nominal	38.85%	38.85%	38.85%		
Quota de CV hors réduction	2 148 163	1 829 630	1 747 819		5 725 611
CV dûs	1 711 858	1 381 801	1 317 015		4 410 674

2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

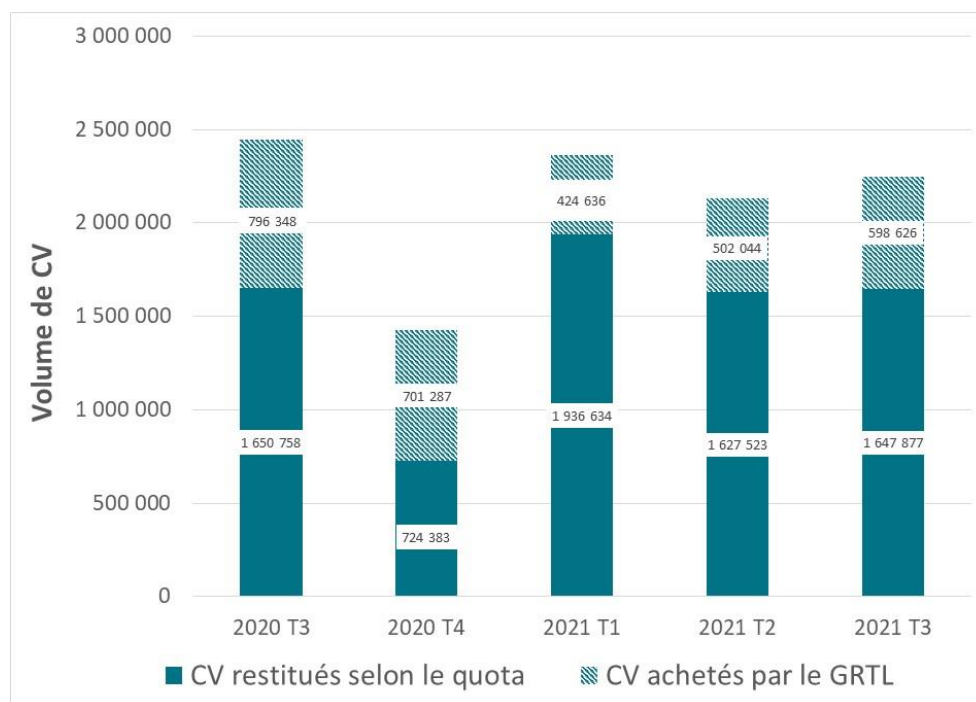
Le producteur a la possibilité de valoriser ses certificats verts soit sur le marché soit au prix garanti de 65 €/CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (GRTL), Elia). Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation.

Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les certificats verts relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Durant le T3 2021, 598.626CV ont été vendus à Elia dont environ 93 % provenant de producteurs SOLWATT et le solde provenant d'installations de plus de 10 kW.

Le graphique 2 illustre l'évolution du nombre de CV annulés dans la banque de données de l'Administration sur la période des cinq derniers trimestres. La distinction est opérée entre les CV restitués pour le quota et ceux achetés par le GRTL au prix régional.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV RESTITUES SELON LE QUOTA ET CV ACHETES PAR LE GRTL



Comme illustré sur le graphique 2, le volume de CV vendus au GRTL au prix garanti en T3 2021 a diminué par rapport au trimestre de référence de l'année précédente. Ceci s'explique notamment par la baisse des émissions de CV pour les installations Solwatt. En outre, aucun changement significatif de comportement, quant au recours au prix garanti, n'est observé ni pour les producteurs Solwatt, ni pour les producteurs Non Solwatt.

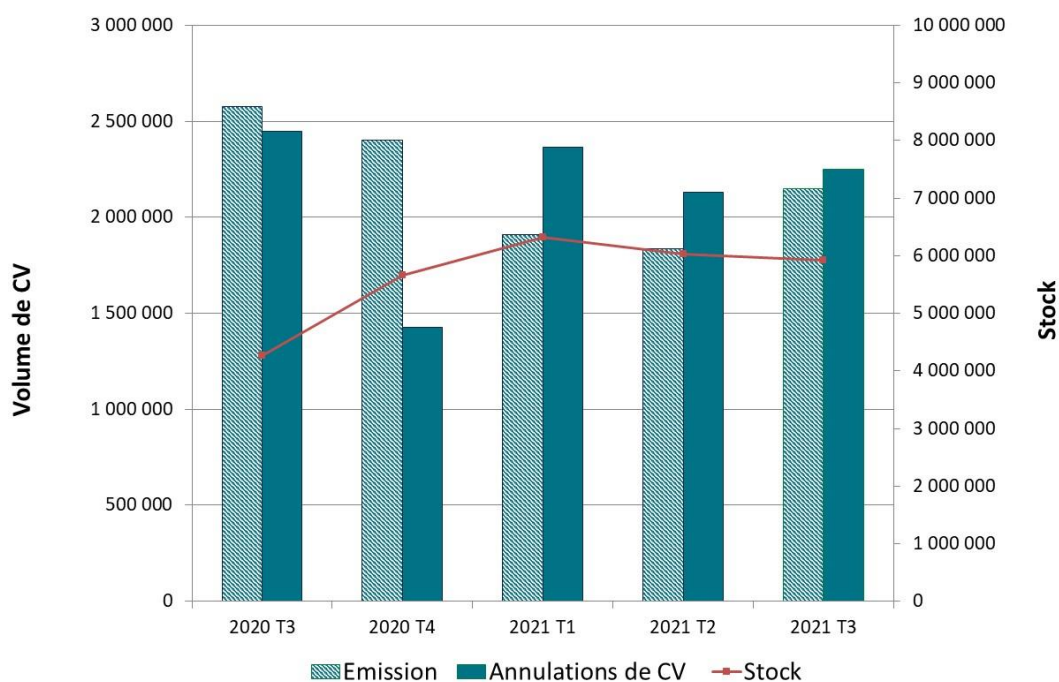
2.4. Stock de certificats verts

Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de la mise en réserve) et les CV annulés (composée notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que les certificats verts périmés).

Tel qu'illustré dans le graphique 3, on observe une légère diminution du stock de CV à la fin de T3 2021 par rapport au T2 2021. Celui-ci s'établit à 5.922.906 CV au 30 septembre 2021 (6.022.917 CV à la fin du T2 2021).

Comme pour le trimestre précédent, le volume de CV retirés du marché (retour de quota, ventes au GRTL et péremption de CV) est supérieur au nombre de CV émis. De même, aucune remise supplémentaire de CV sur le marché n'est intervenue durant le troisième trimestre de cette année. Cependant, il est à noter que Solar Chest a organisé les enchères de CV mis en réserve durant le mois de septembre 2021. Celles-ci influenceront le nombre de CV arrivant sur le marché le trimestre suivant.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé que, pour le troisième trimestre de l'année 2021, le stock de CV atteint près de 5.920.000 CV. Cette diminution de près de 100.000 CV est la conséquence de l'inversion entre l'offre de CV et les CV annulés observée déjà depuis le trimestre précédent. La baisse progressive des émissions Solwatt s'explique d'une part par l'application des régimes dégressifs et d'autre part par la fin du soutien d'un certain nombre de sites. En ce qui concerne les installations Non Solwatt, l'octroi des CV connaît un rythme régulier avec des fluctuations entre les périodes liées aux effets saisonniers. Cependant, on observe une diminution des émissions notamment pour la filière éolienne et biomasse dont la raison a déjà été évoquée dans nos communications précédentes.

* *
*